

Le Snes-FSU vous propose de poser aux IPR et personnels de direction un certain nombre de questions sur la mise en œuvre des programmes. Il s'agit de faire des réunions de formation à la réforme de vrais moments de réflexion collective sur les difficultés voire les impasses des programmes.

Voici une liste de questions non hiérarchisées et non exhaustives que vous pourrez poser lors des stages disciplinaires qui se mettent en place dans les différentes académies.

- La partie concernant la Procréation passe de 1^{ère} en 2nde, ce qui fait que les élèves en seconde actuellement risquent de passer à côté d'un enseignement très important : comment se fera la transition pour palier à cette lacune prévisible ? sur quels textes réglementaires et pas de vagues indications locales ?...
- L'inspection fera-t-elle des recommandations pour la pratique expérimentale en effectif réduit ? et si oui dans quelle mesure ?
- Les régions vont-elles financer l'achat des nouveaux manuels selon les modalités qu'elles avaient (à préciser suivant la situation locale) ? Certaines semblent vouloir imposer le tout numérique alors que souvent ni les connexions, ni le matériel informatique du lycée, ni celui des élèves (quand ils ont autre chose qu'un téléphone) ne suivent. Comment compte intervenir l'inspection pour que les élèves puissent avoir des manuels choisis par les équipes, y compris papier, quand elles le jugent indispensable ?
- Quelle sera la forme des épreuves de CCF (contrôle en cours de formation) ? Qu'en sera-t-il de la banque de données pour ces épreuves ? Cette banque imposera-t-elle une progression commune à tous les lycées de France ? de l'académie ? de l'établissement ?
- Les ECE seront-elles vraiment maintenues ? Et comment seront-elles comptabilisées pour le bac ? Plus généralement quelle sera la forme de la nouvelle épreuve terminale de Spécialité en Terminale ?
- Des ressources pédagogiques seront-elles prévues pour accompagner ces nouveaux programmes ?
- L'inspection fournira-t-elle une liste de matériels à acquérir dans les laboratoires de sciences pour enseigner les nouveaux programmes ? Une telle liste permettrait de renforcer l'argumentaire des collègues auprès des chefs d'établissement pour débloquer des crédits pédagogiques.

Enseignement scientifique

- Quels enseignants sont susceptibles d'enseigner cette « discipline » ?
- Des dédoublements seront-ils prévus ? *Pour demander ces dédoublements s'appuyer sur l'introduction du programme qui annonce "une place réservée à l'observation et l'expérience en laboratoire" et "la pratique expérimentale des élèves est essentielle" et sur le projet. Il y a des manipulations à effectuer : photosynthèse en SVT, etc...*
- Le projet est-il proposé par l'enseignant ou par les élèves ?
- Tous les élèves d'un même groupe classe tronc commun travaillent-ils le même projet ?
- En ce qui concerne la mise en œuvre du projet (semaines continues ou non), y aura-t-il des recommandations ?

Sciences Numériques et Technologie

- Quels enseignants sont susceptibles d'enseigner cette « discipline » ?
- Des dédoublements sont-ils prévus ?